

# LEADER

## ARVE & GIFFRE



## L'EUROPE À VOS CÔTÉS POUR FINANCER VOS PROJETS EN MILIEU RURAL

LEADER ACRONYME DE  
« LIAISONS ENTRE ACTIONS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'ÉCONOMIE RURALE »



# UN TERRITOIRE, UN PROJET, DES ACTIONS



58 734 HABITANTS



18 COMMUNES



2 INTERCOMMUNALITÉS



Cluses Arve & Montagnes  
Territoire de réussites

## LE LEADER EN BREF

### C'EST QUOI ?

Un dispositif européen visant à soutenir financièrement des projets innovants en milieu rural qui répondent à la stratégie de développement du territoire.

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Vous avez un projet ? Notre équipe l'analyse et vous accompagne dans le montage de votre dossier.

### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tout porteur de projet, qu'il soit public (collectivité) ou privé (entreprises, associations, professionnels...)

### POUR QUELS PROJETS ?

Les projets devront s'inscrire dans la stratégie de développement local définie par le territoire suivant les 4 axes présentés ici.

### QUI DÉCIDE ?

L'instance de décision se nomme le Comité de Programmation. Il est composé d'acteurs privés et publics.

## ENJEUX

- L'engagement des acteurs locaux dans le développement de leur territoire
- Le développement des circuits courts à travers plusieurs thématiques : agriculture, commerce, tourisme, bois-énergie
- Le renforcement de l'attractivité de notre territoire en s'appuyant sur des ressources locales

## POUR QUELLES ACTIONS ?

### 1. CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

- **Vente directe à la ferme** : acquisition de matériel, outils de communication...
- **Filière viande locale** : matériel et équipement pour le transport et la commercialisation de la viande locale.
- **Valorisation des produits locaux** : appui à la mise en place d'événement ou d'outils permettant la valorisation des produits locaux et la sensibilisation aux circuits courts alimentaires.



#### EXEMPLE DE PROJET: ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LA VENTE DIRECTE À LA FERME

« Grâce à la subvention LEADER qui m'a été attribuée, j'ai pu investir dans du matériel de conditionnement pour nos yaourts au lait de chèvre. L'investissement dans cette conditionneuse semi-automatique est un véritable gain de temps et surtout elle nous permet de répondre à la demande des collectivités (restauration scolaire, cuisine centrale...) en terme de volume. De cette manière nous travaillons avec plus d'établissements sur l'ensemble du territoire et nous valorisons mieux notre litre de lait. »

Laëtitia PASSOT, Chèvrerie Pierre à Laya

### 2. COMMERCE DE PROXIMITÉ

- **Commerçants et artisans** : création, rénovation de local ou acquisition de matériel.
- **Collectivités locales** : réhabilitation de local, études économiques.



#### EXEMPLE DE PROJET: RÉNOVATION D'UN BAR RESTAURANT

« En tant que natifs de Taninges, nous étions désireux de refaire vivre le centre de notre village en réhabilitant un ancien hôtel restaurant du centre fermé depuis quelques années (8 ans...).

Notre projet étant éligible aux conditions d'obtention d'une aide financière de la part du Feader, nous avons sollicité le programme Leader pour nous aider à le concrétiser. »

Bistrot du Pic, Bar Restaurant à Taninges

### 3. TOURISME D'AFFAIRES ET DE PROXIMITÉ

- Documents de communication, promotion touristique, étude, investissement pour la création d'équipements sportifs et de loisirs.



#### EXEMPLE DE PROJET: L'ÉTÉ GOURMAND À SIXT-FER-À-CHEVAL

« L'accompagnement du programme LEADER a constitué un levier important pour la mise en œuvre d'une thématique d'animation estivale dédiée à la gastronomie locale, portée par la commune et l'office de tourisme. « L'été gourmand à Sixt-Fer-à-Cheval » a permis de valoriser la production alimentaire locale à travers une exposition, des ateliers de fabrication et de cuisine, des balades gourmandes, un marché gourmand et la mise en place de menus thématiques avec les restaurateurs locaux. »

François-Marie DENAMBRIDE,  
conseiller municipal de Sixt-Fer-à-Cheval

### 4. FILIÈRE BOIS

- **Approvisionnement local de la filière bois-énergie** : dessertes, débardage...
- **Remembrement du foncier forestier.**
- **Soutien aux professionnels producteurs et/ou commerçants de la filière bois** : pour une meilleure mobilisation du bois local, et l'acquisition d'équipements pour le séchage.
- **Consommation de bois-bûche** : outils de communication et de sensibilisation pour l'utilisation d'un bois de chauffage sec.



#### EXEMPLE DE PROJET: ANIMATION EN FORÊT PRIVÉE

« Le programme LEADER a permis au CRPF d'embaucher un technicien forestier pour le mettre à disposition des collectivités et des forestiers du territoire. Ce renfort d'animation a généré la réalisation de 4 dessertes forestières et de 22 chantiers collectifs d'exploitation, soit la mise en marché, au profit des scieries locales, de plus de 10 000 m<sup>3</sup> de bois en 2 ans. Cet accompagnement technique a également porté sur la mise œuvre d'une bourse foncière forestière qui rassemble aujourd'hui 140 offres de vente pour plus de 120 ha de forêt. »

Sylvain OUGIER,  
Responsable de l'antenne CRPF Savoie - Haute-Savoie



# UN PROGRAMME PORTÉ POUR ET PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE










La mise en œuvre du programme LEADER est assurée par :

- Un chef de projet et un comité technique : qui assurent l'aide et l'accompagnement dans le montage et le suivi du projet d'un point de vue technique et réglementaire. Le chef de projet prépare et anime les Comités Technique et de Programmation.
- Un Comité de Programmation (GAL) : Organe de pilotage du dispositif. Il est responsable de la mise en œuvre de la stratégie locale. Il décide de sélectionner, puis de programmer les projets déposés.

## VOUS AVEZ UN PROJET ? NOUS POUVONS VOUS AIDER

### → PARCOURS TYPE D'UN DOSSIER LEADER

-  Je définis mon projet, ses objectifs et le plan de financement prévisionnel.
-  Je prends contact avec le chef de projet LEADER de la Communauté de Communes Cluses Arve & montagnes pour être accompagné, conseillé et obtenir le dossier de demande de subvention.
-  Je dépose ma demande de subvention auprès du Chef de projet Leader et j'attends l'accusé de réception de mon dossier, indispensable avant tout début d'opération.
-  Je présente mon projet au Comité Technique, qui fait l'analyse, questionne sa validité et apporte des conseils et ajustements en amont du Comité de Programmation.
-  Je présente mon projet au Comité de Programmation qui émet un avis et valide son financement au regard de la Stratégie Locale de Développement.
-  Je réalise mon projet et communique sur les aides européennes (kit de communication).
-  Une fois le projet terminé et les factures acquittées, je peux faire ma demande de paiement.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ NOTRE CHEF DE PROJET LEADER :**  
**CHARLOTTE BLONDEAU : 04.57.54.22.26 - 06.66.03.80.99 - CBLONDEAU@2CCAM.FR**